

Emission : 30 avril 2007

Bloc Jardins de France

Parc de la Tête d'Or



11 07 092

Le Parc de la Tête d'Or, patrimoine lyonnais depuis 1856, est un des plus grands parcs situés au cœur d'une métropole européenne.

Premier Jour

 **VENTE ANTICIPÉE**

À Villeurbanne (Rhône)

Le samedi 28 et dimanche 29 avril 2007 de 9h à 12h30 et de 14h à 18h.

Un bureau de poste temporaire sera ouvert à l'Hôtel des Congrès, niveau 0, salles chêne et lilas, PLACE DU COMMANDANT RIVIERE, 69100 VILLEURBANNE.

En vente dans tous les bureaux de poste à partir du **30 avril 2007**, par correspondance et sur le site de La Poste www.laposte.fr/timbres

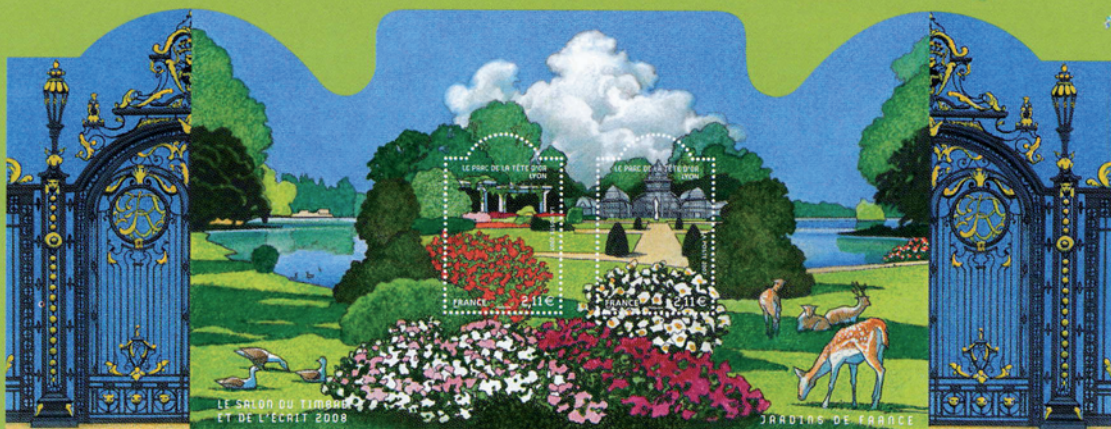
Informations techniques

- Création de : Michel Bez
d'après photos Phil@poste
- Mise en page par : Valérie Besser
- Imprimé en : héliogravure
- Couleurs : polychrome
- Format du bloc : horizontal 286 x 110
- Format des timbres : vertical original 30 x 40
- Valeur faciale : 4,22 € (2 timbres à 2,11 €)

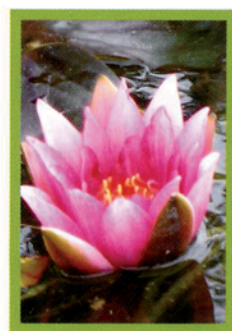


Conçu par Jean-Paul Véret-Lemarinier.
Oblitération disponible sur place.
Timbre à date 32 mm "Premier Jour".

Parc de la Tête d'Or : la biodiversité à Lyon



UNE TÊTE DE CHRIST EN OR Y SERAIT ENFOUÏE ET LUI A VALU SON NOM. LE PARC DE LA TÊTE D'OR, À LYON EST REMARQUABLE SOUS DE NOMBREUX ASPECTS : SA TAILLE D'ABORD, DE 105 HECTARES EN PLEIN CENTRE-VILLE, SES ROSERAIES, SES SERRES, SA PLAINE AFRICAINE ET SURTOUT SA GESTION ÉCOLOGIQUE. DANIEL BOULENS, DIRECTEUR DES ESPACES VERTS DE LYON, INGÉNIEUR AGRONOME ET DOCTEUR ÈS SCIENCES EN BIOLOGIE VÉGÉTALE, EST À LA TÊTE DE CETTE GESTION MODERNE, TOURNÉE VERS LA PROTECTION DE LA NATURE ET LA RECHERCHE, TOUT AUTANT QUE LE LOISIR DES URBAINS.



Timbres & Vous : Depuis fin 2006, le Parc de la Tête d'Or présente une "plaine africaine", en quoi celle-ci renouvelle-t-elle le parc zoologique ?

Daniel Boulens : Nous avons remplacé les cages individuelles et petits enclos par un espace de 2,5 hectares, dans lequel se mélangent les zèbres de Grévy, les antilopes Cobe de Mrs Gray, les girafes, les bœufs Watussi... La savane y est reconstituée, avec des espèces d'arbres et de graminées locales. Les milieux humides sont représentés par un plan d'eau, où des crocodiles du Nil évoluent (séparés des autres animaux). Au milieu du plan d'eau, une île symbolise Madagascar et son endémisme, avec une vingtaine de lémuriers. Toutes ces espèces

protégées évoluent ensemble, avec des pélicans, des flamants, des oies d'Égypte et des tortues d'Afrique. Seuls les carnassiers sont séparés : les servals (félins) et les otocoyons (sorte de renard). Le public a une vue dégagée sur ces animaux : les barreaux ont été remplacés par des fossés et une main courante d'un mètre vingt. En reconstituant le milieu naturel, le zoo devient aussi intéressant du point de vue paysager. De plus, lorsque la pression des visiteurs est forte, les animaux peuvent toujours trouver refuge au centre de la plaine. Les zoos de jadis ont perdu de leur intérêt historique d'une simple présentation d'animaux "exotiques", avec le Kenya ou la Tanzanie à huit heures de vol seulement et les nombreux documentaires télévisés. Leurs vocations sont orientées dorénavant vers la pédagogie, et l'information du public à la protection de l'environnement et de la biodiversité, la protection et la reproduction d'espèces menacées (aucun animal n'a été acheté, tous proviennent d'échanges entre zoos) et enfin la recherche.

T&V : Une autre spécificité du parc sont les roseraies, qui exposent le savoir-faire lyonnais et les créations internationales en horticulture de la rose. Vous vous distinguez par la gestion

écologique et la protection biologique de ces fleurs si fragiles et sujettes aux parasites. Comment y parvenez-vous ?

D.B. : Lyon est le berceau de la rose depuis plusieurs siècles. Les rosiéristes, qui produisent des roses nouvelles ne sont plus dans la ville-même, comme au XIX^e, mais sont restés dans la région. Le parc contient trois roseraies : la plus prestigieuse est la Roseraie internationale, inaugurée en 1964, par Grace de Monaco, celle du Jardin botanique compte 360 variétés et enfin la Roseraie de concours date de 1930. C'est là que les roses créées dans l'année, ou l'année précédente, sont exposées. L'une d'elles est primée chaque année. En 2006, la roseraie internationale du Parc de la Tête d'Or a reçu le prix d'excellence à Osaka, au Japon, nous reconnaissant parmi les 22 roseraies mondiales les plus réputées. Le paysage mais aussi la gestion naturelle, sans pesticides ni herbicides ont contribué au classement. Une des difficultés de cette gestion réside dans la lutte contre les pucerons. Nous les combattons grâce à l'observation et à la lutte biologique. Une fois détectés, nous les saupoudrons de petits acariens, prédateurs de pucerons. Ces petits organismes sont inoffensifs pour l'homme et le rosier. On commence à les trouver dans le commerce. À la place du désherbant, nous appliquons du "mulch" – couverture du sol avec des copeaux de bois – qui permet de garder l'humidité du sol et empêche les herbes indésirables de pousser, en bloquant la lumière. Les rosiers sont aussi sensibles aux champignons. Nous avons cessé le traitement préventif de la bouillie bordelaise (cuivre, qui a forte dose, contamine l'eau et peut être toxique pour les plantes) et préférons fortifier la plante grâce à un traitement à base de jus d'algues.

T&V : Les grandes serres représentent une des attractions du parc. Cultiver des espèces tropicales dans un milieu chauffé, en France, ne rentre-t-il pas en contradiction avec votre politique de gestion écologique ?

D.B. : Ces serres de 27 mètres de haut datent de 1856 et effectivement, leur décor de plantes tropicales, dans une atmosphère de 18 à 20°C, est très apprécié en hiver. La mission de jardin botanique est, comme pour le Jardin zoologique, la pédagogie, la conservation et la recherche. La pédagogie porte sur la flore régionale mais aussi sur une flore thématique comme celles de



Madagascar ou des DOM-TOM. Mais nous avons un souci constant de la gestion de l'énergie et des substrats. Le service Espaces verts de la ville a été le premier, en France, à être certifié ISO 14001, ce qui correspond à un système de management environnemental (en 2005). Depuis l'an 2000, nous avons adopté le concept de "Gestion évolutive durable", qui consiste à gérer les espaces en respect total de l'environnement (eau, air, gestion des déchets). Ainsi, nous avons un tracteur et une tondeuse qui fonctionnent à l'huile de colza. Autre exemple : nous avons remplacé le camion-benne à ordures qui collectait les 355 corbeilles à papier du parc par un cheval attelé. C'est le même coût mais l'approche vis-à-vis du public n'est pas la même !



Le Parc de la Tête d'Or

Situé sur les bords du Rhône, le Parc de la Tête d'Or offre la vaste perspective sur son lac central de 16 hectares, de laquelle l'une de ses sept entrées. La plus remarquable est la porte dite des Enfants du Rhône, représentée sur le bloc. Autour du lac sont aménagées de vastes pelouses d'esprit romantique, alternées de bosquets d'arbres plus que centenaires, de massifs fleuris et parterres de roses ou de pivoines. Le parc fut aménagé, à partir de 1857, dans le but "d'offrir la campagne à ceux qui n'en ont pas". Deux frères paysagistes en vogue furent chargés de sa conception : Eugène et Denis Bühler. Ce dernier dessina également les bâtiments, dont les serres et le mobilier. L'entrée du parc est libre, ainsi que celle du jardin zoologique. Une exposition, également gratuite, vient d'ouvrir sur "Lyon au XIX^e". Le jardin botanique (le plus grand des villes de France) propose des visites commentées gratuites du lundi au vendredi. Horaires d'hiver : 6h30-20h30 (jusqu'au 14 avril), l'été : 6h30-22h30 (du 15 avril au 14 oct.).